



HARCOURT



1. Zones

Limites de zones

2. Prescriptions surfaciques

- Elément naturel protégé pour son intérêt paysager (L.151-23 CU)
- Pourtours patrimoniaux protégés (L.151-19 CU)

3. Prescriptions linéaires

- Thalweg à préserver (L.151-23 CU)
- Alignement d'arbres à préserver (L.151-23 CU)
- Haie à préserver (L.151-23 CU)
- Mur à protéger (L.151-19 CU)

4. Prescriptions ponctuelles

- Arbre remarquable à préserver (L.151-23 CU)
- Mare (gestion publique ou privée) à protéger (L.151-23 CU)
- Elément architectural remarquable à protéger (L.151-19 CU)

5. Risques

- Indice de cavité
- Périmètre de risque lié à une cavité

Informations

- Parcelle
- Bâtiment
- Cimetière